

# Les routes bureaucratiques de la migration

L'expérience vécue des migrants en matière de paperasserie, commis et autres intermédiaires à l'immigration

Karine Geoffrion  
*Université Laval*

Vivane Cretton  
*HES-SO Valais Wallis*

---

**Résumé :** Pour un certain nombre de personnes migrantes, les processus bureaucratiques liés à l'immigration constituent la majeure partie du parcours vers la destination souhaitée et façonnent considérablement l'expérience de la migration et de l'immobilité forcée. Ce numéro spécial se penche sur les manières significatives par lesquelles les migrants interagissent avec les bureaucraties migratoires et sur la façon dont les procédures administratives, avec leur potentiel hautement émotionnel, modèlent à leur tour la subjectivité, les décisions et les actions de ces acteurs. Tous les articles présentés ici analysent la bureaucratie migratoire comme un processus dynamique médiatisé par un réseau de personnes et par des objets matériels (par exemple, des documents, des formulaires). Que le motif de la migration soit le travail, le mariage ou l'asile, la période d'attente dans les limbes administratives - qui peut durer des années - est cruciale pour notre compréhension de la rencontre bureaucratique en tant que force sociale. Ce numéro, consacré à l'expérience vécue de la paperasse, des interactions avec les agents de bureau et autres intermédiaires à l'immigration, explore deux aspects de la rencontre entre acteurs migrants et bureaucraties migratoires qui transcendent les spécificités du vécu et de la trajectoire personnelle de chaque individu : la production d'affects et l'agentivité bureaucratique, la première étant souvent la force motrice de la seconde.

**Mots-clés :** immigration ; bureaucratie ; émotions ; paperasse ; agentivité

---

## Introduction

**E**n février 2019, la Coalition Avenir Québec (CAQ) au pouvoir au Québec a annoncé qu'elle annulait 18 000 dossiers d'immigration – représentant environ 50 000 personnes – qui étaient encore en attente d'examen. Quelques mois plus tard, en juin 2019, le gouvernement adoptait la loi 9, tenant ainsi sa promesse électorale de réduire le nombre annuel d'immigrants admis de 50 000 à 40 000 dans le but de « mieux les intégrer ». De nombreuses protestations se sont fait entendre depuis la première annonce. Au Maroc, une vingtaine de candidats à l'immigration affectés par cette mesure ont organisé une manifestation devant l'ambassade canadienne. Les journaux canadiens ont publié des articles sur des gens dont les espoirs et les rêves ont été anéantis à la réception du courriel générique du gouvernement du Québec leur annonçant, sans autre précision, que leur dossier d'immigration avait été annulé. Ce qu'il faut comprendre de ce tollé général, c'est que même si certains dossiers étaient en suspens depuis déjà plusieurs années, tout le travail émotionnel investi dans la constitution d'un dossier d'immigration et la rencontre avec la bureaucratie migratoire se voyait réduit à néant par la violence et l'injustice de la mesure. Les candidats à l'immigration au Québec investissent beaucoup d'argent dans leur demande, mais peut-être plus important encore, le processus bureaucratique dans son ensemble génère une série d'émotions et d'affects intenses souvent bouleversants. Par exemple, pour remplir un dossier de demande, ils doivent répondre à des questions concernant l'éducation, l'expérience professionnelle et les voyages à l'étranger. Dans le cas des candidats à l'immigration familiale, les détails à fournir dans le dossier de demande sont encore plus intimes. Les candidats sont amenés à faire une auto-évaluation approfondie de leur vie et de leurs réalisations et commencent à envisager leur vie future dans le pays d'accueil, transférant dans leur dossier des émotions liées à des préoccupations en termes de bien-être, de sécurité, de rêves professionnels et de projets familiaux. Ce processus façonne la subjectivité des candidats alors qu'ils se projettent dans l'avenir. En outre, ces procédures administratives accentuent le contraste entre la vie « avant » l'immigration et la vie souhaitée « après » l'immigration. L'imagination et les émotions qu'implique la constitution d'un dossier d'immigration se voient alimentées pendant le traitement de la demande par les notifications de suivi envoyées périodiquement aux candidats. Composer avec les bureaucraties migratoires requiert donc un travail émotionnel important, qui ne se verra jamais compensé s'il se produit une obstruction bureaucratique majeure comme celle qui a eu lieu au Québec. Les uns des journaux

québécois ont souligné l'aspect émotionnel du processus migratoire avec des titres tels que « Despair sets in for prospective immigrants in Quebec » (Le désespoir s'installe chez les candidats à l'immigration au Québec) (Hanes 2019), « Grogne contre la décision de rejeter 18 000 dossiers » (LaCroix 2019) et « Des candidats à l'immigration vivent dans l'incertitude » (TVA nouvelles 2019).

Outre l'émotionnalité propre aux processus administratifs de l'immigration, cette affaire illustre l'incohérence, l'indétermination et la violence structurelle inhérente aux procédures bureaucratiques, qui aggravent la charge émotionnelle vécue par les candidats. Ainsi, 50 000 candidats à l'immigration au Québec ont vu leurs rêves s'évanouir, non pas parce qu'on leur a refusé l'entrée pour des motifs déterminés, mais parce que le « brouillard »<sup>1</sup> (*murk*) bureaucratique (Taussig 1984), en « entretenant une aura factuelle » (Pigg, Erikson et Inglis 2018, 183), a légitimé un acte d'une violence administrative extrême tout en faisant porter la responsabilité aux prétendus dysfonctionnements de son propre système. Au lieu de considérer les dossiers *comme* l'incarnation de la vie, des espoirs et des rêves des gens, la bureaucratie migratoire les a traités comme de simples entités administratives matérielles pouvant être remplacées, redirigées, retournées ou oubliées. Ce faisant, elle a partiellement réussi à déshumaniser les procédures et les documents administratifs (Weber 1968), créant suffisamment de distance avec les êtres humains impliqués dans le processus pour qu'il soit aisé de les jeter *comme* autant de dossiers désincarnés. Attendre l'issue de cette mesure d'annulation, appliquée avant même que les dossiers ne soient examinés, s'avère une nouvelle épreuve administrative et provoque un stress supplémentaire pour les candidats. Les bureaucraties migratoires sont des vecteurs d'(im)mobilités et d'(im)possibilités intensément chargées d'émotions.

Grâce aux nouvelles technologies de contrôle et de surveillance devenues omniprésentes ainsi qu'aux procédures de demande et de suivi en ligne, la bureaucratie imprègne et façonne, aujourd'hui plus que jamais, les vies individuelles, les expériences personnelles, les choix et les trajectoires dans tous les aspects de la vie humaine (Graeber 2015; Hull 2012). Pour un certain nombre d'acteurs migrants, les processus bureaucratiques liés à l'immigration – avec leurs formalités de demande de visa ou de permis de séjour plus ou moins compliquées (Andrucki 2010; Cangiano et Walsh 2014; Helleiner 2017; Mau, Gülzau, Laube et Zaun 2015) – constituent la majeure partie de leur parcours vers la destination souhaitée et modèlent de manière significative leur expérience de la migration (ou de l'immobilité forcée). Comme l'illustre le cas du Québec, les routes bureaucratiques de la migration sont risquées car elles

sont remplies d'attentes, d'espoirs et de rêves d'un avenir meilleur, les candidats projetant et re-crédant leur subjectivité et leur vie familiale dans un nouvel environnement. En outre, le processus lui-même est chargé émotionnellement dans la mesure où il engendre des frustrations face aux obstacles administratifs, des incertitudes quant à l'issue de la demande, ainsi que l'attente et un sentiment de stagnation pendant l'examen du dossier. Rechercher et remplir les bons documents dans lesquels il faut exposer et justifier une demande de déplacement (Collins 2008; Dhuphelia-Mesthrie 2014b; Jacob 2007), fournir une preuve d'éligibilité (Dhuphelia-Mestrie 2014a; Geoffrion 2018; Tomchin 2013), composer avec les retards dans le traitement du dossier (Bélanger et Candiz 2019; Cabot 2012; Tuckett 2015; Turnbull, 2016), interagir avec, se faire interroger et contrôler par les agents d'immigration (Bélanger et Candiz 2019; Cabot 2012; Tuckett 2015; Turnbull 2016), tout cela fait partie intégrante des parcours migratoires habituels. Ces procédures administratives constituent, elles aussi, des interactions sociales.

Les candidats à l'immigration doivent négocier stratégiquement des lois et des politiques d'immigration en constante évolution; ils doivent également faire preuve de résilience et de créativité. En outre, les routes bureaucratiques de la migration sont ponctuées de petites victoires: la remise d'un rapport de police, la réception d'un courriel officiel indiquant qu'un dossier est en cours d'examen, la délivrance d'un permis de séjour temporaire. Très souvent, ces rencontres avec l'appareil administratif de l'immigration, qu'elles soient positives, négatives ou ambivalentes, provoquent un large éventail d'émotions chez les acteurs migrants et leurs proches (Geoffrion 2017; Griffiths 2014; Jacob 2007; Navaro-Yashin 2007; Tuckett 2015; Van der Velde et van Naerssen 2018). En même temps, le degré de friction - ou le type d'expérience - rencontré sur les routes bureaucratiques dépend de l'identité nationale, religieuse, de classe, de sexe et de race de la personne migrante (Anderson 2010; Andrucki 2010; Cretton 2018; Glick-Schiller et Salazar 2013; Hayes 2015a; 2015b; Tesfahuney 1998). Certaines personnes sont effectivement mieux équipées pour gérer les procédures et les formalités bureaucratiques, soit parce qu'elles ont les moyens financiers de payer l'assistance de professionnels maîtrisant les subtilités administratives d'un système spécifique (Sandoz 2020), soit parce qu'elles ont accès à des ressources humaines ou matérielles leur permettant de négocier les exigences parfois contradictoires de l'immigration. Quel que soit le capital dont ils disposent, tous les candidats à l'immigration qui empruntent les voies officielles doivent, à un moment ou à un autre de leur voyage, se confronter à la bureaucratie du pays

d'accueil souhaité. Apposer sa signature au bas d'un formulaire (Cody 2009) ou vérifier en ligne les délais de traitement des dossiers sont quelques-unes des manières dont les migrants et leurs familles composent avec les procédures. Or, ces gestes en apparence simples et banals peuvent revêtir une signification et une valeur considérables pour les personnes concernées. Les articles présentés ici examinent les manières significatives dont les personnes migrantes interagissent avec les bureaucraties migratoires et comment les procédures administratives, avec leur potentiel hautement émotionnel, façonnent à leur tour la subjectivité, les décisions et les actions de ces personnes (Beatty 2014; Lutz et Abu-Lughod 1990; Navaro-Yashin 2007; Svašek 2008; 2010). À partir de méthodes ethnographiques, les auteures explorent l'expérience intersubjective de la rencontre avec les appareils administratifs de l'immigration et leurs délégués humains et non humains (agents humains, formulaires imprimés ou électroniques, sites web) du point de vue des acteurs migrants eux-mêmes. Les articles analysent la bureaucratie migratoire comme un processus dynamique, médiatisé par un réseau d'hommes et de femmes (agents de l'immigration, courtiers en immigration, consultants juridiques, gestionnaires de ressources humaines et autres experts) ainsi que par des objets matériels (dossiers, formulaires, « preuves » matérielles de la légitimité de la demande) qui remodelent sans cesse les destins et les subjectivités des individus. Ils mettent en évidence les tensions qui naissent des rencontres bureaucratiques lorsque le statut d'immigration des candidats est encore précaire, que ceux-ci vivent déjà dans le pays d'accueil ou non.

À travers une série de cinq ethnographies fines, ce numéro spécial s'intéresse à deux aspects de la rencontre entre acteurs migrants et bureaucraties de l'immigration au-delà des spécificités du cursus et de la trajectoire personnelle de chaque individu : la production d'affects<sup>2</sup> dans les processus administratifs de l'immigration et l'agentivité bureaucratique, la première étant souvent la force motrice de la seconde.

Plutôt que de nous focaliser sur un type idéal de migration ou de migrant (la « migration forcée », les « migrants économiques »), nous examinons les dynamiques administratives générales liées à l'immigration. Nous concevons la migration comme un processus performatif qui implique des interactions directes ou médiatisées entre des individus et des bureaucraties, lesquelles produisent des affects, des émotions et des subjectivités, quel que soit le type de migration ou de migrant. À partir d'un contexte spécifique, chaque contribution détaille ce que signifie, pour les acteurs migrants qui tentent de franchir des

frontières internationales, le fait de devoir composer avec la nature complexe, souvent arbitraire et inégale d'interventions bureaucratiques qui bloquent ou facilitent leur mobilité internationale.

### **Le potentiel émotionnel des documents d'immigration**

Dans un récent numéro d'*Anthropologica* consacré aux documents, les anthropologues Stacy Leigh Pigg, Susan L. Erikson et Kathleen Inglis (2018, 179) ont examiné les documents comme « un élément banal de la vie quotidienne » : « En situation de vérification et de validation, les documents mobilisent l'attention humaine. Surgissent alors des déséquilibres de pouvoir : les jugements et les appréciations impliquent des relations, des valeurs, des structures ». Dans le domaine de l'immigration, les documents revêtent des significations spécifiques et parfois divergentes et produisent des affects chez leurs détenteurs. Ils peuvent créer du stress, de la confusion, de l'agitation, voire même des solidarités chez les migrants qui tentent de répondre aux exigences administratives au mieux de leurs capacités. L'esthétique des documents et des formulaires (Hull 2012), avec leur en-tête officiel et leurs autres conventions stylistiques, incite les migrants à les manipuler avec soin (Navaro-Yashin 2007) et à réviser minutieusement leurs réponses écrites afin d'éviter de commettre des infractions légales (Geoffrion 2017).

Les anthropologues s'intéressent de plus en plus à la vie sociale des documents et à la manière dont ceux-ci affectent la vie des individus. Les documents ont été analysés en relation avec le pouvoir, le contrôle et le maintien des structures de pouvoir (Weber 1968). Les documents d'immigration contribuent à reproduire les normes sociales en classant les individus dans des catégories – « réfugié », « travailleur qualifié », « parent à charge », « ressortissant d'un pays hors UE » – auxquelles sont attribuées différentes valeurs politiques et morales dans les hiérarchies sociales et nationales. Ils sont traités administrativement en fonction de ce classement. En cochant certaines cases, les candidats à l'immigration attestent qu'ils entrent dans les catégories sociales qui font sens dans le pays d'accueil, entraînant un processus de négociation et de transformation de leur identité. Cette « domestication » (Hage 1996 ; Hunter 2016) des identités étrangères par l'intermédiaire des formulaires d'immigration peut être interprétée comme un instrument de construction de la nation à travers le contrôle social. Or, le pouvoir des documents n'est pas unidirectionnel et laisse place à l'agentivité individuelle : « la documentation comme un lieu pouvant être manié par ceux qu'elle est censée contrôler » (Pigg, Erikson et Inglis 2018, 188). En tant

que tels, les documents d'immigration doivent plutôt être interprétés comme des lieux où se produisent des interactions sociales et où se déroulent et se contestent des relations de pouvoir. Lorsqu'ils sont utilisés et manipulés, ils deviennent des lieux de confrontation, de reproduction, de négociation et de performance, où les relations sociales se forment et se transforment et où du sens est créé.

En outre, les études sur les documents révèlent que les papiers, les formulaires en ligne et les autres types de documents officiels, qui constituent l'essentiel des procédures d'immigration, génèrent un large éventail d'émotions et d'états affectifs (Hull 2012 ; Navaro-Yashin 2007). Ainsi, Cabot (2012) décrit comment la « carte rose » (le document d'identité délivré aux demandeurs d'asile en Grèce) acquiert des « vies » différentes selon la manière dont ses détenteurs l'utilisent. Les fonctions parfois divergentes de cette carte d'identité temporaire produisent des sentiments contradictoires chez les demandeurs d'asile : elle représente un refuge loin des insécurités de « l'illégalité » en ce qu'elle constitue une preuve de statut légal, mais elle est en même temps un objet de peur et d'anxiété intenses du fait de son association avec les technologies de surveillance et de classification.

En tant que « *gatekeepers* » (Pigg, Erikson et Inglis 2018, 180), les documents détiennent un certain pouvoir dans le contexte de l'immigration, où l'on peut rester « bloqué » sur place lorsqu'un document est manquant ou périmé ou lorsqu'un dossier, en raison de sa présentation ou de son contenu, ne convainc pas les agents de l'immigration de la valeur de la contribution du migrant au pays de destination souhaité. Dans ses travaux sur les ressortissants chypriotes turcs, Navaro-Yashin (2007) montre que, de par leur simple apparence, les lettres officielles sont susceptibles de provoquer la panique chez certains migrants, même lorsque leur contenu est relativement anodin. À l'inverse, même dépourvus de valeur légale, les documents peuvent être rassurants pour leurs titulaires. Par exemple, en 2009, à Lugano, la Croix-Rouge suisse a produit des cartes d'adhésion en plastique pour ses « protégés » sans papiers (Charrière et Lachavanne 2009). Ces documents n'avaient aucune valeur officielle et ne légalisaient pas le séjour des migrants en situation irrégulière en Suisse, mais ils reconnaissaient l'existence de leurs détenteurs.

Par ailleurs, le soin qu'apportent les gens à la manipulation de certains types de documents comme les passeports et les visas reflète le pouvoir qui y est encodé, lequel peut induire des états de peur, de honte ou d'admiration chez leurs détenteurs. Outre la valeur symbolique associée à la perspective d'un

déménagement et de l'amélioration de sa vie, le rapport aux documents d'immigration peut s'avérer extrêmement émotionnel en soi. Tout au long du processus migratoire, les migrants entrent en relation avec les formulaires qu'ils doivent remplir, dialoguant avec eux, tentant de deviner leur signification, négociant les exigences, détournant les questions d'une manière qui crée et recrée le soi. Ils interagissent activement avec les documents d'immigration, que ceux-ci soient imprimés ou en ligne. Ainsi, la rencontre et l'interaction active avec les documents d'immigration sont non seulement susceptibles de générer des émotions, mais, de par leur potentialité émotionnelle, elles modifient les subjectivités et offrent un espace dans lequel les migrants affirment leur agentivité face à des mesures et des politiques d'immigration souvent très restrictives. Néanmoins, les documents s'inscrivent dans des processus bureaucratiques plus larges et ne peuvent être considérés indépendamment des entretiens avec les agents d'immigration, des délais de traitement des dossiers, des audiences au tribunal... Ces étapes administratives différentes mais interconnectées forment un tout dans l'expérience des migrants et contribuent à créer une temporalité bureaucratique spécifique (Auyero 2011; Cabot 2012; Griffiths 2014; Kobelinsky 2010).

### **L'attente : Bloqués dans les temporalités bureaucratiques**

À la fois distinct et indissociable du temps quotidien, le temps bureaucratique produit une temporalité d'un genre particulier. L'immigration en tant que processus bureaucratique a souvent été analysée à travers le prisme de « l'attente » qu'elle induit (Elliot 2015; Kobelinsky 2010; 2012; Kwon 2015). Cette attente, ou l'état d'incertitude qui accompagne le fait – pour une personne migrante – d'attendre que son sort (migratoire) soit traité, évalué et classé par les bureaucrates de l'immigration, est de nature qualitativement différente de celle de l'attente dans les temporalités quotidiennes – par exemple, attendre un bus ou attendre qu'une ordonnance soit exécutée à la pharmacie. C'est un peu comme si les candidats à l'immigration retenaient leur souffle (Elliot 2015) : une question de vie ou de mort en quelque sorte. L'attente d'une décision sur son statut migratoire modifie en effet le regard du candidat à l'immigration sur sa propre vie, entachant toute autre activité quotidienne de la perspective de migration encore à réaliser. Comme l'a montré Auyero (2011; 2012) dans son étude sur un bureau d'aide sociale en Argentine, l'attente a le pouvoir de discipliner les sujets (pauvres). Lorsque la patience des candidats est mise à l'épreuve, leur subjectivité se trouve modifiée : ils deviennent de dociles « patients de l'État ». Or,

l'attente est rarement un état complètement passif. Dans son étude sur les femmes marocaines en attente de rejoindre leur mari en Europe, Elliot (2016) a montré que l'attente est aussi souvent caractérisée par des périodes de travail très intenses consacrées au projet migratoire. Dans d'autres cas, l'attente et les retards administratifs peuvent également donner aux personnes migrantes une marge de manœuvre (Tuckett 2018). Dans ce numéro, nous montrons que l'attente et les retards produisent un large éventail d'émotions, tout en offrant un espace où ces individus peuvent concevoir des stratégies créatives pour réduire les temps d'attente (Bélanger et Candiz 2019) ou justifier la légitimité de leur demande d'immigration. Par exemple, Geoffrion explique comment, pour les couples binationaux qui demandent le regroupement familial, l'attente devient la preuve de la solidité et de l'authenticité de leur relation.

De même, Geoffrion (dans ce numéro) décrit comment l'attente d'une réponse met la vie des candidats et celle de leurs proches en « suspens » et produit des émotions intenses. Si l'acuité des émotions induites par les processus bureaucratiques peut s'estomper après de longues périodes d'attente, le temps bureaucratique et les « émotionnalités » afférentes refont surface à chaque fois que le candidat reçoit un message du gouvernement lui demandant des informations complémentaires, un document manquant, des frais de traitement impayés, ou l'informant simplement de l'état de son dossier.

Le temps bureaucratique se matérialise aussi lorsque les candidats à l'immigration sont sommés de se présenter à des agences gouvernementales telles que les postes de police, les ambassades ou les mairies. L'étude détaillée d'Odasso sur le processus de régularisation des documents de séjour des conjoints migrants en Belgique et en Italie montre clairement comment, à travers des incursions physiques régulières dans leur vie quotidienne et leur intimité, les bureaucraties de l'immigration perturbent le flux banal de la vie sociale des couples binationaux vivant « avec la frontière ». Dans ces cas, le temps bureaucratique organise la vie quotidienne et la spatialité, obligeant les candidats à l'immigration à adapter leur mode de vie, y compris leurs horaires de travail, aux exigences des visites administratives des autorités de l'immigration (voir aussi Sandoz, dans ce numéro).

Le temps bureaucratique peut également être productif dans la mesure où les acteurs migrants « travaillent » activement sur leur dossier d'immigration, un processus qui s'avère très chronophage (Geoffrion, Nourpanah, Odasso, Sandoz). Ce travail administratif, alors même qu'il relègue la « vraie » vie au second plan, met l'agentivité des candidats au premier plan. Il ouvre un espace

pour l'élaboration de stratégies visant à surmonter les obstacles administratifs. Le temps bureaucratique est aussi un temps consacré à la réflexion sur sa vie et ses objectifs, à la réécriture du passé afin de mieux s'inscrire dans un avenir projeté dans le pays d'installation. Les réseaux de solidarité liés à l'immigration se créent, s'élargissent et s'entretiennent pendant cette période (Odasso, Geoffrion). L'expertise se développe et s'affine. Il s'agit là d'une temporalité qui permet la contestation des normes sociales.

### **L'expérience vécue des bureaucraties de l'immigration : Une contribution originale à l'étude des migrations**

L'expérience vécue des bureaucraties migratoires, du point de vue des personnes migrantes elles-mêmes, mais aussi de celui des tiers impliqués dans le processus de migration, a récemment fait l'objet d'enquêtes de terrain de longue durée en anthropologie. Cabot (2012 ; 2014 ; 2016) s'est intéressée à la bureaucratie de l'immigration en Grèce. Tuckett (2015 ; 2018) et Giordano (2008 ; 2019) ont toutes deux exploré les bureaucraties de l'immigration dans l'Italie contemporaine, la première à travers le prisme de l'anthropologie politique et juridique et la seconde à travers celui de l'ethnopsychiatrie.

Se fondant, elles aussi, sur des enquêtes de terrain de longue durée, les ethnographies présentées dans ce numéro décrivent avec nuance, acuité et profondeur les articulations complexes entre, d'une part, les structures et les processus administratifs de l'immigration et, d'autre part, les états affectifs et l'agentivité des acteurs migrants. Elles posent les questions suivantes : Comment les personnes migrantes répondent-elles aux procédures et aux formalités administratives ainsi qu'aux états affectifs qu'elles déclenchent ? Quelles stratégies d'adaptation ou de résistance conçoivent-elles pour mieux composer avec la situation bureaucratique ? Comment mobilisent-elles les ressources et développent-elles des réseaux de soutien ? Cette attention portée à l'intersection des émotions et de l'agentivité des personnes migrantes met en lumière les négociations (administratives), les stratégies et les confrontations qui se jouent tout au long du parcours migratoire (Collyer 2007 ; Huijsmans 2012 ; Triandafyllidou 2017).

Suivant la suggestion de Martiniello et Rea (2011), tous les articles de ce numéro articulent l'expérience vécue, incarnée, des personnes migrantes (niveau micro), avec les dynamiques propres aux appareils administratifs de niveau méso. Ce faisant, ils permettent de faire le lien entre les émotions, les sentiments et l'agentivité des individus et les processus plus larges d'exclusion

et d'inclusion dans la nation. L'accent mis sur l'expérience vécue révèle que, malgré la nature discriminatoire et souvent arbitraire des structures administratives nationales, les migrants font preuve de capacités d'adaptation (Sen 2009) et savent faire des choix stratégiques susceptibles de modifier ou de reformuler les termes qui sous-tendent les dynamiques de pouvoir au cœur des bureaucraties de l'immigration. Parmi les tactiques employées figurent le fait de déménager, faire des études et trouver un emploi, fonder une famille, s'impliquer dans des organisations locales et participer à la vie sociale locale. Bien entendu, ces capacités dépendent de différents « régimes de mobilité » (Glick-Schiller et Salazar 2013) et varient selon les individus.

Les articles de ce numéro explorent les processus décisionnels dans la rencontre entre les acteurs migrants et les organisations complexes et examinent comment les émotions qui émergent du processus migratoire contribuent à façonner leurs choix et leurs trajectoires de vie. Si l'agentivité des acteurs migrants, et en particulier celle des femmes migrantes (Bloch 2011; Constable 2003; Hondagneu-Sotelo 1994; Parreñas, 2002), fait l'objet d'un nombre croissant de recherches depuis une vingtaine d'années, l'attention fine portée dans ce numéro aux différentes parties impliquées dans les rencontres bureaucratiques, à savoir les migrants, mais aussi leurs conjoints, les employeurs, les agents d'immigration et les agences d'accréditation, apporte une contribution originale à l'étude des migrations. Les contributrices montrent clairement comment ces différents acteurs font des choix stratégiques, mais font aussi face à des contraintes. Les démarches administratives telles que le remplissage de formulaires ou la préparation d'un entretien forment un prisme analytique à travers lequel sont appréhendés la manière dont l'agentivité des candidats à l'immigration et des autres acteurs clés est activée, les ressources mobilisées, les réseaux créés, les significations transformées et les subjectivités performées. Par exemple, l'article d'Odasso donne à voir comment les réseaux de soutien destinés aux couples binationaux se tiennent au fait des lacunes administratives et les utilisent pour faciliter l'admission dans le pays souhaité.

Les émotions sont également au cœur de l'expérience bureaucratique et de la façon dont les personnes migrantes composent avec ses exigences. L'agentivité des migrants ne peut être considérée indépendamment des émotions générées par le processus bureaucratique lui-même : les émotions sont la « force motrice » (Svašek 2008, 219) qui pousse les personnes migrantes et leurs proches à effectuer l'essentiel du travail administratif. De nombreux spécialistes des migrations ont insisté sur la nécessité d'examiner les processus migratoires en relation

avec les émotions (Baldassar 2008 ; Frohlick 2013 ; Mai et King 2009 ; Skrbiš 2008 ; Walsh 2009). D'Aoust (2015) décrit la façon dont les émotions, en particulier l'amour, mettent les gens en mouvement ; une notion présente dans l'étymologie même du terme « *é-motion* »<sup>3</sup>. Mai et King (2009) affirment que les émotions sont non seulement produites par la migration, mais contribuent aussi à façonner le parcours migratoire des individus. En outre, les routes bureaucratiques de la migration sont pavées d'émotions souvent intenses qui, à leur tour, alimentent l'action des migrants et façonnent à la fois leurs rencontres bureaucratiques et leurs parcours migratoires. Ainsi, l'objectif de cette section thématique est d'affiner notre compréhension du fonctionnement conjoint des émotions et de l'agentivité dans les rencontres et les processus bureaucratiques de l'immigration. Dans le cadre de cet objectif théorique général, les articles présentent des exemples tirés de trois types d'immigration : la migration de mariage, la migration de travail et la migration forcée. Ce faisant, ils montrent comment les procédures bureaucratiques troublent et affectent les individus, quel que soit le type de migration ou les catégories de migrants.

### **La migration de mariage**

Les conjoints de nationalités différentes qui souhaitent vivre dans le même pays doivent souvent régulariser le statut du conjoint étranger en demandant le regroupement familial, et plus précisément le regroupement des conjoints. Depuis une dizaine d'années, le regroupement des conjoints, ou la « migration de mariage » (Charsley, Storer Church, Benson et Hear 2012), fait l'objet d'une attention accrue de la part des spécialistes de l'immigration (Charsley 2013 ; D'Aoust 2013 ; 2017 ; Geoffrion 2017 ; Lavanchy 2013 ; Maskens 2013 ; 2015 ; Odasso 2016 ; Salcedo 2015 ; Wray 2006 ; 2011). La politique du soupçon (Salcedo 2013), ou le soupçon généralisé qui entoure les couples dont l'un des partenaires est originaire d'un pays du Sud global, se reflète dans les procédures et les exigences du regroupement, principalement à travers l'insistance sur « l'authenticité » du mariage (ou son absence). Cette « économie morale du soupçon » (D'Aoust 2017) façonne également l'expérience vécue du processus bureaucratique par les couples (Eggebo 2013 ; Satzewich 2014 ; Wray, Agoston et Hutton 2014). Les deux partenaires, le citoyen et le migrant, ressentent cette hostilité de manière très aiguë.

En effet, les procédures administratives et les officiers de l'immigration et de l'état civil agissent de concert pour intimider les couples binationaux avec des outils formels et informels, privant ainsi de leurs droits (familiaux) les

ressortissants occidentaux qui font partie de ces unions (Geoffrion 2018). À long terme, la pression sociale qui pousse à performer l'amour véritable sous le regard des autres finit par exacerber les inégalités de pouvoir entre les conjoints (Fresnoza-Flot 2017; Hervouet et Schiff 2017; Salcedo 2013). Telles les eaux d'un fleuve pollué, le soupçon bureaucratique se déverse dans la vie privée des conjoints, qui doivent faire face au regard biaisé de la société. Pourtant, les processus bureaucratiques de l'immigration ont rarement été abordés du point de vue de l'expérience vécue des couples confrontés au soupçon du gouvernement quant à la légitimité de leur relation. Ce numéro spécial traite de cette problématique à travers le cas de conjoints binationaux qui souhaitent être réunis au Canada (Geoffrion) et celui de conjoints qui résident tous deux en Italie ou en Belgique mais doivent régulariser leur union et/ou le statut du conjoint migrant (Odasso). Le caractère très émotionnel de ce type de migration s'avère particulièrement pertinent pour notre propos, dans la mesure où la lourdeur, la durée et l'incertitude du processus de regroupement des conjoints/ validation du mariage impliquent souvent la séparation physique des partenaires et génèrent un stress supplémentaire pour leur relation.

L'article de Karine Geoffrion met en lumière la détresse émotionnelle des femmes canadiennes qui subissent la violence administrative tout au long du processus de regroupement des conjoints au Canada. Les retards prolongés dans le traitement des dossiers, l'intrusion de l'État dans leur vie intime par le biais de la paperasserie et des entretiens avec les services de l'immigration produisent un éventail d'émotions intenses allant du désespoir à la gratitude. Geoffrion a créé le terme « émotionnalités bureaucratiques » pour souligner le potentiel émotionnel que représentent les procédures administratives d'immigration pour les femmes qui s'investissent dans le dossier d'immigration de leur conjoint. En tant qu'outil conceptuel, les « émotionnalités bureaucratiques » peuvent également être appréhendées à travers une réflexion sur les régimes spécifiques d'émotions propres aux procédures bureaucratiques. Par exemple, les émotions engendrées par le processus de regroupement familial peuvent inciter les femmes canadiennes à développer diverses stratégies défensives pour agir contre la violence systémique genrée et racialisée inhérente au processus migratoire. En outre, l'utilisation de la forme plurielle « émotionnalités » met en évidence les potentiels multiples des émotions générées par les processus bureaucratiques au niveau micro, de l'individu : certaines gammes d'émotions sont intenses, réactives et potentiellement productives, d'autres sont plus silencieuses et plus réflexives. Dans un contexte moral qui tend à victimiser les

femmes canadiennes mariées à des hommes du Sud et à diaboliser leurs conjoints non canadiens, Geoffrion examine trois modes incarnés de rapport à la procédure canadienne de regroupement des conjoints – l’attente, le travail et la lutte – au sein desquels l’amour devient essentiel au façonnage des subjectivités et à la création de récits significatifs dans le cadre des catégories imposées par l’État.

L’étude de Laura Odasso, menée en Italie et en Belgique entre 2009 et 2017, mobilise le concept de « réseau-frontière » (Rea 2018) pour explorer plus avant les différents obstacles (Andersen, Klatt et Sandberg 2012) que les partenaires natifs et migrants des couples binationaux rencontrent dans leur « carrière migratoire partagée ». En se focalisant sur l’expérience des procédures bureaucratiques dans deux pays européens, son article aide à mieux comprendre les interactions en face à face entre les couples binationaux et les bureaucrates de la rue, la matérialité du processus administratif et les diverses intrusions dans l’intimité des couples. Ici, la résistance naît de la rencontre bureaucratique, principalement à travers le soutien qu’obtiennent les candidats grâce à la création de réseaux et au recours aux conseils juridiques et pratiques prodigués par des organisations et des intermédiaires communautaires en marge des bureaucraties de l’immigration. Odasso met en évidence l’articulation entre, d’une part, les rencontres bureaucratiques et, d’autre part, les émotions et l’agentivité individuelle des acteurs migrants et la re-formation des subjectivités et des formes d’appartenance (nationales). Sur les chemins de l’accession au statut de résident, les agents humains (le personnel administratif, les policiers) et les agents non humains (les lois, les documents) impliqués dans les formalités bureaucratiques ont un impact sur l’agentivité des conjoints, et le champ des possibilités s’élargit à mesure que les migrants développent des ressources et des compétences qui leur permettent, soit de prendre des raccourcis administratifs, soit d’emprunter des routes bureaucratiques alternatives, moins surveillées ou moins exigeantes. L’expérience du réseau-frontière implique l’expérience du travail bureaucratique à partir du bas - remplir des formulaires, fournir des preuves, anticiper les retards, savoir comment se comporter devant un fonctionnaire, deviner quel ton utiliser - ce qui revient à dire que les conjoints candidats à l’immigration apprennent la langue de la bureaucratie de l’immigration au fur et à mesure qu’ils avancent dans le parcours migratoire.

## La demande de visa de travail

L'étude de Shiva Nourpanah donne à voir les émotions qui naissent des lourdes procédures administratives liées aux demandes de visa de travail et à la reconnaissance des titres de compétences des immigrants. L'article attire l'attention sur le cas des infirmières étrangères qualifiées, principalement originaires de l'Inde et des Philippines, qui ont émigré au Canada au moyen d'un visa de travail temporaire. Les différents régimes de politiques qui réglementent les conditions de travail et de circulation au Canada produisent un large éventail d'états émotionnels dans la mesure où ils « fonctionnent de manière disjointe, imprévisible et chronophage, créant « du risque » et de l'incertitude pour les infirmières ». Pour les infirmières étrangères qualifiées, le processus migratoire est caractérisé, d'une part, par une insécurité émotionnelle qui découle des procédures et des formalités complexes ainsi que des exigences et des politiques changeantes de la bureaucratie de l'immigration, et, d'autre part, par la reconnaissance et l'appréciation de leurs compétences par les collègues (Yeates 2008). À travers le prisme des temporalités migratoires où les candidats à l'immigration s'engagent dans une « double course », Nourpanah analyse les différentes gammes d'émotions qui imprègnent les rencontres entre les infirmières étrangères et les bureaucraties et les politiques canadiennes. Elle montre également que les émotions pénibles découlant des rencontres bureaucratiques ne peuvent être séparées des relations quotidiennes que les infirmières tissent, développent et apprécient au travail avec leurs collègues et leurs patients. Ce cas illustre un système où les expériences bureaucratiques et les rencontres sociales du quotidien entrent en contradiction les unes avec les autres.

Laure Sandoz se penche, dans son article, sur le travail effectué par les intermédiaires de l'immigration pour faciliter la procédure de demande de visa des migrants qualifiés en Suisse. Dans ce pays, les migrants non-européens hautement qualifiés voient leur immigration facilitée par des avocats et d'autres intermédiaires mandatés par des entreprises suisses qui souhaitent les embaucher en raison de la plus-value qu'elles pourraient en tirer. Ici, l'expérience que font les personnes migrantes de la bureaucratie migratoire est indirecte et médiatisée. L'originalité de l'analyse tient à l'attention portée aux interactions entre les représentants de l'État, les tiers et les candidats à l'immigration. L'approche multi-acteurs de l'auteure met l'accent sur l'expérience et l'agentivité des différents acteurs impliqués dans le processus d'immigration des travailleurs qualifiés : les agents étatiques de l'immigration, les gestionnaires de ressources humaines et les travailleurs eux-mêmes. L'article révèle comment

des intérêts particuliers et des relations (de pouvoir) incarnées se recourent et s'entrecroisent dans des ensembles d'interactions complexes. Il montre aussi comment les candidats à l'immigration inventent des stratégies et déploient des ressources pour surmonter les obstacles à l'immigration. L'éclairage apporté sur l'industrie des migrations internationales permet de mieux saisir comment se fabrique une élite, composée en l'occurrence d'individus en mesure d'éviter la plupart des désagréments associés aux politiques d'immigration et aux pratiques bureaucratiques. En même temps, l'article décrit avec nuance les imbroglios bureaucratiques auxquels se heurtent même les candidats les plus aisés. Sandoz souligne que l'expérience migratoire varie considérablement en fonction du type de soutien fourni par l'employeur potentiel. L'article offre une vision plus large des perceptions, logiques et tactiques des différents acteurs impliqués dans le processus migratoire, ainsi qu'une meilleure compréhension des relations économiques et de pouvoir au cœur de l'industrie bureaucratique de l'immigration.

### **Émotions sous la menace d'expulsion**

Peu de travaux se sont intéressés à la façon dont les émotions se matérialisent dans les interactions en face à face entre les personnes migrantes et les bureaucrates. L'article de Lisa Borrelli vient combler cette lacune : il explore comment les émotions sont exprimées, négociées, manipulées et contestées dans le cadre de la rencontre entre les bureaucrates de la rue et les migrants menacés d'expulsion. Borrelli apporte une contribution unique à ce numéro par la mise en lumière des expériences bureaucratiques des demandeurs d'asile déboutés en Europe (en Suède et en Suisse). S'inspirant de Campbell (2010), elle examine la vie émotionnelle du pouvoir étatique à travers le prisme des rencontres avec les bureaucrates de la rue. En montrant que les émotions sont ressenties par les bureaucrates autant que par les migrants, son étude remet en cause l'image d'une administration publique rationnelle, neutre et impassible. Ainsi, l'article donne à voir la production interne des luttes (Bevir et Rhodes 2010) et des sentiments avec toutes leurs contradictions. Borrelli montre par ailleurs comment le désespoir, l'anxiété, la peur, la contrariété, mais aussi l'espoir peuvent être interprétés et communiqués par des moyens matériels tels que les formulaires médicaux, les enregistrements audio et les rapports administratifs de la police ou des gardes-frontières. Ancrée dans de puissants récits, son analyse révèle que les émotions ne sont pas seulement le reflet d'inégalités de pouvoir, mais peuvent aussi être invoquées ou utilisées de manière stratégique.

Elle décrit comment le travail émotionnel lié à l'application des lois sur la migration se traduit par des pratiques bureaucratiques, tout en accordant une attention particulière aux interactions entre les corps, les voix, les objets, les papiers et l'espace.

Aux yeux de Borrelli et des autres contributrices à ce numéro spécial, les institutions pensent (Douglas 1986), ressentent (Herzfeld 1992) et jugent (Feldman 2013; 2016), entrant ainsi dans une relation dialectique avec la loi et les politiques (Fassin 2015) et avec le cadre moral des pratiques de contrôle des migrations. Tout en reconnaissant le pouvoir et les contraintes inhérentes à l'ensemble diffus d'organismes gérant les migrations, les auteures mettent toutes en évidence l'agentivité située des acteurs impliqués, laquelle peut soit reproduire, soit subvertir les rapports de pouvoir.

## Conclusion

En portant l'attention sur l'intensité émotionnelle qui façonne l'expérience des bureaucraties de l'immigration par les acteurs migrants, ce recueil d'articles met en lumière les articulations superposées entre l'appareil administratif, son fonctionnement et l'expérience vécue et incarnée de ceux qui composent avec lui. Suivant Tuckett (2015, 113-114), nous avançons que le fonctionnement des bureaucraties se distingue fortement du type idéal déshumanisant décrit par Weber: « Au contraire, les bureaucraties et les rencontres bureaucratiques sont affectives ». Elles produisent et sont produites par l'émotion, l'intérêt personnel, les moralités, les réseaux sociaux, les objets et les documents (De Sardan 1999; Gupta 1995; Heyman 1995; Nuijten 2003). En outre, les bureaucraties, et les papiers qui accompagnent cette forme de gouvernance, sont souvent caractérisés par la confusion et le flou (Cabot 2012; Kelly 2006; Navaro-Yashin 2007; Triandafyllidou 2003; Tuckett 2015), ce qui contribue à créer un espace pour des interactions fondées sur les affects et pour l'actualisation des « savoirs racialisés » (Pratt et Thompson 2008) dans les processus décisionnels.

Dans ce numéro spécial, nous soutenons que les procédures bureaucratiques constituent, en effet, des actrices sociales qui doivent être prises au sérieux en raison de leur potentiel de transformation sociale. En nous focalisant sur les émotions et l'agentivité produites par et à travers les processus bureaucratiques de l'immigration, nous nous efforçons de montrer que les rencontres et les interactions avec les bureaucraties de l'immigration sont des lieux où les subjectivités individuelles et collectives sont reproduites, réarticulées, négociées et contestées. Si les procédures bureaucratiques liées à l'immigration servent à

contrôler l'accès à certains pays et à remodeler les nouveaux arrivants potentiels pour qu'ils entrent dans les catégories morales existantes au profit de la nation et de l'identité nationale de ces pays, elles créent également un espace où les candidats, leurs familles et les tiers impliqués dans les processus migratoires réfléchissent sur eux-mêmes et élaborent des stratégies d'adaptation. Les articles de ce numéro donnent à voir les espaces interstitiels dans lesquels les acteurs sociaux contournent les difficultés bureaucratiques en faisant appel aux organisations, aux réseaux, aux groupes de soutien en ligne et aux courtiers en immigration professionnels, en mobilisant leurs ressources personnelles et leur capacité de résistance et en transformant les modes de pensée.

En outre, les articles présentés dans cette section thématique affirment que les processus bureaucratiques sont performatifs, en ce sens qu'ils permettent la mise en œuvre de l'histoire et des rêves de chaque personne migrante, lesquels sont souvent façonnés en réponse aux exigences perçues et aux attentes créées par le processus d'immigration (Pigg, Erikson et Inglis 2018). L'approche ethnométhodologique peut s'avérer utile ici, dans la mesure où elle montre que les processus bureaucratiques impliquent de nombreux acteurs, dont les perspectives, les valeurs et les expériences incarnées de l'immigration se recoupent et parfois s'opposent. De ce point de vue, les processus bureaucratiques de l'immigration fonctionnent comme une scène où les candidats performant ce qu'ils croient être une version « authentique » de leur demande d'immigration, et où les agents d'immigration évaluent ces demandes en gardant à l'esprit leur potentiel de « fausseté ». Envisager les processus bureaucratiques de l'immigration comme un lieu de performance et d'interaction des nombreux acteurs, humains et non humains, un lieu productif qui génère des émotionnalités et des subjectivités, permet un dépassement fructueux de la vision plutôt statique et déshumanisée des bureaucraties. Une telle approche ouvre la voie à une gestion potentiellement plus humaine (et humaniste) de l'immigration et des migrants.

**Karine Geoffrion,**

*Université Laval,*

*karine.geoffrion@ant.ulaval.ca*

**Vivane Cretton,**

*HES-SO Valais Wallis,*

*viviane.cretton@hevs.ch*

## Remerciements

Notre plus grande gratitude va à la regrettée Sonja Luehrmann qui était rédactrice en chef lorsque nous avons commencé ce projet. Ce fut un réel plaisir d'échanger avec Sonja jusqu'à la fin. Nous souhaitons également remercier Alexandrine Boudreault-Fournier et Sue Frohlick pour leur générosité et leur aimable soutien tout au long du processus de publication. Enfin, nous remercions chaleureusement nos relecteurs et relectrices anonymes pour leurs commentaires et suggestions perspicaces, ainsi que toutes les contributrices pour leur investissement sans faille dans ce projet.

## Notes

- <sup>1</sup> Le « brouillard épistémique » est « une pratique politique qui paralyse la résistance en déplaçant les perceptions simples de la vérité et de la rumeur » (Pigg, Erikson et Inglis 2018, 171).
- <sup>2</sup> Nous concevons les “affects”, « dans leur pluralité, en tant que puissances qui, d'une part, sont diversifiées dans leur agissement à des moments et en des lieux précis, et qui, d'autre part, sont façonnées par les êtres qu'ils mettent en mouvement et par des modalités d'imagination, d'expression et d'interprétation de ces derniers » (Plancke et Simoni 2018, 6).
- <sup>3</sup> Note de la traductrice: Le mot français « émotion » est tiré du latin « e movere » qui signifie « mettre en mouvement ».

## Références

- Andersen, Dorte J., Martin Klatt, et Marie Sandberg, 2012. *The Border Multiple: The Practising of Borders between Public Policy and Everyday Life in a Re-Scaling Europe*. Farnham, Ashgate.
- Anderson, Bridget, 2010. « Migration, Immigration Controls and the Fashioning of Precarious Workers ». *Work, Employment and Society*, 24 (2): 300-317. <https://doi.org/10.1177/0950017010362141>.
- Andrucki, Max J., 2010. « The Visa Whiteness Machine: Transnational Mobility in Post Apartheid South Africa ». *Ethnicities*, 10 (3): 358-370. <https://doi.org/10.1177/1468796810372301>.
- Auyero, Javier, 2012. *Patients of the State: The Politics of Waiting in Argentina*. Durham, Duke University Press.

- . 2011. « Patients of the State: An Ethnographic Account of Poor People's Waiting ». *Latin American Research Review*, 46 (1): 5-29. <https://www.jstor.org/stable/41261368>.
- Baldassar, Loretta, 2008. « Missing Kin and Longing to Be Together: Emotions and the Construction of Co-Presence in Transnational Relationships ». *Journal of Intercultural Studies*, 29 (3): 247-266. <https://doi.org/10.1080/07256860802169196>.
- Beatty, Andrew, 2014. « Anthropology and Emotion ». *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 20 (3): 545-563. <https://doi.org/10.1111/1467-9655.12114>.
- Bélanger, Danièle, et Guillermo Candiz, 2019. « The Politics of 'Waiting' for Care: Immigration Policy and Family Reunification in Canada ». *Journal of Migration and Ethnic Studies*, 6 (16): 3472-3490. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2019.1592399>.
- Bevir, Mark, et Rod A.W. Rhodes, 2010. *The State as Cultural Practice*. Oxford, Oxford University Press.
- Bloch, Alexia, 2011. « Intimate Circuits: Modernity, Migration and Marriage among Post-Soviet Women in Turkey ». *Global Networks*, 11 (4): 502-521. <https://doi.org/10.1111/j.1471-0374.2011.00303.x>.
- Borrelli, Lisa Marie, 2018. « Using Ignorance as (Un-)Conscious Bureaucratic Strategy: Street-Level Practices and Structural Influences in the Field of Migration Enforcement ». *Qualitative Studies*, 5 (2): 23-37. <https://doi.org/10.7146/qs.v5i2.104421>.
- Borrelli, Lisa Marie, et Sophie Andreetta, 2019. « Introduction: Governing Migration through Paperwork ». *Journal of Legal Anthropology* 3 (2): 1-9. <https://doi.org/10.3167/jla.2019.030201>.
- Cabot, Heath, 2016. « 'Refugee Voices': Tragedy, Ghosts, and the Anthropology of Not Knowing ». *Journal of Contemporary Ethnography*, 45 (6): 645-672. <https://doi.org/10.1177/0891241615625567>.
- . 2014. *On the Doorstep of Europe: Asylum and Citizenship in Greece*. Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- . 2012. « The Governance of Things: Documenting Limbo in the Greek Asylum Procedure ». *PoLAR: Political and Legal Anthropology Review*, 35 (1): 11-29. <https://doi.org/10.1111/j.1555-2934.2012.01177.x>.
- Campbell, Elaine, 2010. « The Emotional Life of Governmental Power ». *Foucault Studies*, 9: 35-53. <https://doi.org/10.22439/fs.voi9.3057>.

- Cangiano, Alessio, et Kieran Walsh, 2014. « Recruitment Processes and Immigration Regulations: The Disjointed Pathways to Employing Migrant Carers in Ageing Societies ». *Work, Employment and Society*, 28 (3): 372-389. <https://doi.org/10.1177/0950017013491453>.
- Charrière, Jacques, et Alexandre Lachavanne, 2009. « La machine fédérale contre l'immigration ». *Temps Présent*, RTS. <https://pages.rts.ch/emissions/temps-present/immigration/842885-la-machine-federale-contre-l-immigration.html?anchor=842887#842887>.
- Charsley, Katharine (dir.), 2013. *Transnational Marriage: New Perspectives from Europe and Beyond*. New York, Routledge.
- Charsley, Katharine, Brooke Storer-Church, Michaela Benson, et Nicholas Hear, 2012. « Marriage-Related Migration to the UK ». *International Migration Review*, 46 (4): 861-890. <https://doi.org/10.1111/imre.12003>.
- Cody, Francis, 2009. « Inscribing Subjects to Citizenship: Petitions, Literacy Activism, and the Performativity of Signature in Rural Tamil India ». *Cultural Anthropology*, 24 (3): 347-380. <https://doi.org/10.1111/j.1548-1360.2009.01035.x>.
- Collins, Jennifer M., 2008. « Coming to America: Challenges for Faculty Coming to United States' Universities ». *Journal of Geography in Higher Education*, 32 (2): 179-188. <https://doi.org/10.1080/03098260701731215>.
- Collyer, Michael, 2007. « In-Between Places: Trans-Saharan Transit Migrants in Morocco and the Fragmented Journey to Europe ». *Antipode*, 39 (4): 668-690. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8330.2007.00546.x>.
- Constable, Nicole, 2003. *Romance on a Global Stage: Pen Pals, Virtual Ethnography, and 'Mail Order' Marriages*. Berkeley, University of California Press.
- Cretton, Viviane, 2018. « Performing Whiteness: Racism, Skin Colour, and Identity in Western Switzerland ». *Ethnic and Racial Studies*, 41 (5): 842-859. <https://doi.org/10.1080/01419870.2017.1312006>.
- D'Aoust, Anne-Marie, 2017. « A Moral Economy of Suspicion: Love and Marriage Migration Management Practices in the United Kingdom ». *Environment and Planning D: Society and Space* 36 (1): 1-20. <https://doi.org/10.1177/0263775817716674>.
- . 2013. « In the Name of Love: Marriage Migration, Governementality and Technologies of Love ». *International Political Sociology*, 7 (3): 258-274. <https://doi.org/10.1111/ips.12022>.

- . 2015. « Moving Stories: Love at the Border. » In Liz Montegary et Melissa Autumn White (dir.) *Mobile Desires: The Politics and Erotics of Mobility Justice*, p. 94-107. Basingstoke, NY, Palgrave MacMillan.
- De Sardan, J.O., 1999. « A Moral Economy of Corruption in Africa ? ». *The Journal of Modern African Studies*, 37 (1): 25–52. <https://www.jstor.org/stable/161467>.
- Dhuphelia-Mestrie, Uma. 2014a. « False Fathers and False Sons: Immigration Officials in Cape Town, Documents and Verifying Minor Sons from India in the First Half of the Twentieth Century ». *Kronos*, 40 (1): 99-132.
- Dhuphelia-Mestrie, Uma. 2014b. « Paper Regimes ». *Kronos*, 40 (1): 10-22. [http://www.scielo.org.za/scielo.php?script=sci\\_arttext&pid=S0259-01902014000100001&lng=en&tlng=es](http://www.scielo.org.za/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S0259-01902014000100001&lng=en&tlng=es).
- Douglas, Mary, 1986. *How Institutions Think*. Syracuse, NY, Syracuse University Press.
- Eggebo, Helda, 2013. « A Real Marriage? Applying for Marriage Migration to Norway ». *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 39 (5): 773-789. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2013.756678>.
- Elliot, Alice, 2015. « Paused Subjects: Waiting for Migration in North Africa ». *Time & Society*, 25 (1): 102-116. <https://doi.org/10.1177/0961463X15588090>.
- . 2016. « The Makeup of Destiny: Predestination and the Labor of Hope in a Moroccan Emigrant Town ». *American Ethnologist*, 43 (3): 488-499. <https://doi.org/10.1111/amet.12341>.
- Fassin, Didier (dir.), 2015. *At the Heart of the State: The Moral World of Institutions*. London, Pluto Press.
- Feldman, Gregory, 2013. « The Specific Intellectual's Pivotal Position: Action, Compassion, and Thinking in Administrative Society, an Arendtian View ». *Social Anthropology*, 21 (2): 135–164. <https://doi.org/10.1111/1469-8676.12022>.
- . 2016. « 'With My Head on the Pillow': Sovereignty, Ethics, and Evil among Undercover Police Investigators ». *Comparative Studies in Society and History*, 21 (2): 491–518. <https://doi.org/10.1017/S0010417516000153>.
- Fresnoza-Flot, Asuncion, 2017. « Gender- and Social Class-Based Transnationalism of Migrant Filipinas in Binational Unions ». *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 43 (6): 885-901. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2016.1274562>.
- Friedman, Sara L., 2010. « Determining 'Truth' at the Border: Immigration Interviews, Chinese Marital Migrants, and Taiwan's Sovereignty Dilemmas ». *Citizenship Studies*, 14 (2): 167-183. <https://doi.org/10.1080/13621021003594817>.

- Frohlick, Susan, 2013. « Intimate Tourism Markets: Money, Gender, and the Complexity of Erotic Exchange in a Costa Rican Caribbean Town ». *Anthropological Quarterly*, 86 (1) : 133-162. <https://www.jstor.org/stable/41857314>.
- Geoffrion, Karine, 2017. *Femmes canadiennes et intimités transnationales: Mobilités, ancrages et réunification conjugale*. Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- . 2018. « ‘Mariage non authentique’ : Femmes canadiennes en couple binational face à la discrimination administrative ». *Cahiers du Genre*, 64 (1) : 67-83. <https://doi.org/10.3917/cdge.064.0067>.
- Giordano, Cristiana, 2008. « Practices of Translation and the Making of Migrant Subjectivities in Contemporary Italy ». *American Ethnologist*, 35 (4) : 588-606. <https://doi.org/10.1111/j.1548-1425.2008.00100.x>.
- . 2019. « The Funnel Effect On Traces and Minor Details ». *Antropologia*, 6 (1) : 117-137. <https://dx.doi.org/10.14672/ada20191527117-137>.
- Glick-Schiller, Nina, et Noël B. Salazar, 2013. « Regimes of Mobility Across the Globe ». *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 39 (2) : 183-200. <https://dx.doi.org/10.1080/1369183X.2013.723253>.
- Graeber, David, 2015. *The Utopia of Rules: On Technology, Stupidity, and the Secret Joys of Bureaucracy*. New York, Melville House.
- Griffiths, Melanie B.E., 2014. « Out of Time: The Temporal Uncertainties of Refused Asylum Seekers and Immigration Detainees. » *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 40 (12) : 1991-2009. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2014.907737>.
- Gupta, Akhil, 1995. « Blurred Boundaries: The Discourse of Corruption, the Culture of Politics, and the Imagined State ». *American Ethnologist*, 22 (2) : 375-402. <https://doi.org/10.1525/ae.1995.22.2.02a00090>.
- Hage, Ghassan, 1996. « The Spatial Imaginary of National Practices: Dwelling-Domesticating/Being-Exterminating ». *Environment and Planning D: Society and Space*, 14 (4) : 463-485. <https://doi.org/10.1068/d140463>.
- Hanes, Allison, 2019. « Despair Sets In for Prospective Immigrants in Quebec ». *Monreal Gazette*, 14 février. Page consultée le 16 décembre 2020. <https://montrealgazette.com/opinion/columnists/allison-hanes-despair-sets-in-for-prospective-immigrants-in-quebec>.
- Hayes, Matthew, 2015a. « ‘It’s Hard Being the Different One All the Time’ : Gringos and Racialized Identity in Lifestyle Migration to Ecuador ». *Ethnic and Racial Studies*, 38 (6) : 943-958. <https://doi.org/10.1080/01419870.2014.943778>.

- . 2015b. « Negotiating White Privilege: Whiteness and Lifestyle Migration in Cuenca, Ecuador ». In Kare Torkington, David Inês, et João Sardinha (dir.) *Practising the Good Life: Lifestyle Migration in Practices*, p. 256-271. Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Press.
- Helleiner, Jane, 2017. « Recruiting the ‘Culturally Compatible’ Migrant: Irish Working Holiday Migration and White Settler Canadianness ». *Ethnicities*, 17 (3): 299-319. <https://doi.org/10.1177/1468796815610354>.
- Hervouet, Ronan, et Claire Schiff, 2017. « Des épouses dominées? Mariages transnationaux, inégalités dans le couple et parcours de vie en France de femmes russes, biélorusses et ukrainiennes ». *Recherches Familiales*, 1: 95-106. <https://doi.org/10.3917/rf.014.0095>.
- Herzfeld, Michael, 1992. *The Social Production of Indifference*. Chicago, University of Chicago Press.
- Heyman, Josiah McC., 1995. « Putting Power in the Anthropology of Bureaucracy: The Immigration and Naturalization Service at the Mexico–United States Border ». *Current Anthropology*, 36 (2): 261–287. <https://doi.org/10.1086/204354>.
- Hondagneu-Sotelo, Pierrette, 1994. *Gendered Transitions: Mexican Experiences of Immigration*. Berkeley, University of California Press.
- Huijsmans, Roy, 2012. « Beyond Compartmentalization: A Relational Approach towards Agency and Vulnerability of Young Migrants ». *New Directions for Child and Adolescent Development*, 136: 29-45. <https://doi.org/10.1002/cad.20009>.
- Hull, Matthew S., 2012. « Documents and Bureaucracy ». *Annual Review of Anthropology*, 41: 251-267.
- Hunter, Alistair, 2016. « Deathscapes in Diaspora: Contesting Space and Negotiating Home in Contexts of Post-Migration Diversity ». *Social & Cultural Geography*, 17 (2): 247-261. <https://doi.org/10.1080/14649365.2015.1059472>.
- Jacob, Marie-Andrée, 2007. « Form-Made Persons: Consent Forms as Consent’s Blind Spot ». *PoLAR: Political and Legal Anthropology Review*, 30 (2): 249-268. <https://doi.org/10.1525/pol.2007.30.2.249>.
- Kelly, Tobias, 2006. « Documented Lives: Fear and the Uncertainties of Law during the Second Palestinian Intifada ». *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 12 (1): 89-107. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9655.2006.00282.x>.
- Kobelinsky, Carolina, 2010. *L'accueil des demandeurs d'asile: Une ethnographie de l'attente*. Paris, Éditions du Cygne.

- . 2012. « Des corps en attente. Le Quotidien des demandeurs d'asile ». *Corps*, 1 (10) : 183-192.
- Kwon, June Hee, 2015. « The Work of Waiting: Love and Money in Korean Chinese Transnational Migration ». *Cultural Anthropology*, 30 (3) : 477-500. <https://doi.org/10.14506/ca30.3.06>.
- LaCroix, Antoine, 2019. « Projet de loi sur l'immigration : Grogne contre la décision de rejeter 18 000 dossiers ». *Journal de Montréal*, 11 février. (Page consultée le 16 décembre 2020). <https://www.journaldemontreal.com/2019/02/11/grogne-contre-la-decision-de-rejeter-18000-dossiers>.
- Lavanchy, Anne, 2013. « L'amour à l'état civil. Des régulations institutionnelles de l'intimité à la fabrique de la ressemblance nationale en Suisse ». *Migrations & Sociétés*, 25 (150) : 61-94. <https://doi.org/10.3917/migra.150.0061>.
- Lutz, Catherine A., et Lila Abu-Lughod, 1990. *Language and the Politics of Emotion*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Mai, Nicola, et Russell King, 2009. « Love, Sexuality and Migration: Mapping the Issue(s) ». *Mobilities*, 4 (3) : 295-307. <https://doi.org/10.1080/17450100903195318>.
- Martiniello, Marco, et Andrea Rea, 2011. « Des flux migratoires aux carrières migratoires ». *SociologieS*. <https://journals.openedition.org/sociologies/3694>.
- Maskens, Maïté, 2015. « Bordering Intimacy: The Fight against Marriages of Convenience in Brussels ». *The Cambridge Journal of Anthropology*, 33 (2) : 42-58. <https://doi.org/10.3167/ca.2015.330205>.
- . 2013. « L'amour et ses frontières : Régulations étatiques et migrations de mariage (Belgique, France, Suisse et Italie) ». *Migrations Société*, 150 (6) : 41-60. <https://doi.org/10.3917/migra.150.0041>.
- Mau, Steffen, Fabian Gülzau, Lena Laube, et Natascha Zaun, 2015. « The Global Mobility Divide: How Visa Policies Have Evolved over Time ». *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 41 (8) : 1192-1213. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2015.1005007>.
- Navaro-Yashin, Yael, 2007. « Make-Believe Papers, Legal Forms and the Counterfeit: Affective Interactions between Documents and People in Britain and Cyprus ». *Anthropological Theory*, 7 (1) : 79-98. <https://doi.org/10.1177/1463499607074294>.
- Nuijten, Monique, 2003. *Power, Community and the State: The Political Anthropology of Organisation in Mexico*. London, Pluto Press.

- Odasso, Laura, 2016. *Mixités conjugales. Discrédits, résistances et créativité dans les familles avec un partenaire arabe*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Parreñas, Rhacel Salazar, 2002. « The Care Crisis in the Phillipines : Children and Transnational Families in the New Global Economy ». In Barbara Ehrenreich et Arlie Russel Hochschild (dir) *Global Woman: Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*, p. 39-54. London, Granta Books.
- Pigg, Stacy Leigh, Susan L. Erikson, et Kathleen Inglis, 2018. « Introduction : Documentation: Pouvoir, intérêts, redevabilités ». *Anthropologica*, 60 (1): 178-189. <https://doi.org/10.3138/anth.60.1.t17>.
- Plancke, Carine, et Valerio Simoni, 2018. « Ethnographier les affects : Captures, résistances, attachements ». *Tsantsa, Revue de la Société Suisse d'Ethnologie*, 4-13.
- Pratt, Anna, et Sara K. Thompson, 2008. « Chivalry, 'Race' and Discretion at the Canadian Border ». *The British Journal of Criminology*, 48 (5): 620-640. <https://doi.org/10.1093/bjc/azn048>.
- Rea, Andrea, 2018. « The Network-Border : The Articulation of Mobility and Immobilisation ». In Laure-Anne Bernes, Hassan Bousetta and Caroline Zickgraf (dir.) *Migration in the Western Mediterranean: Spaces, Mobilities and Borders*, p. 32-51. London, Routledge.
- Salcedo, Manuela R., 2013. « Couples binationaux de même sexe : Politique de soupçon, normalisation et rapports de pouvoir ». *Migrations Société*, 150 (6): 95-108. <https://doi.org/10.3917/migra.150.0095>.
- . 2015. « L'injonction au mariage. » *Mouvements*: 20-27. <https://doi.org/10.3917/mouv.082.0020>.
- Sandoz, Laure, 2020. « Understanding Access to the Labour Market through Migration Channels ». *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 46 (1): 222-241. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2018.1502657>.
- Satzewich, Vic, 2014. « Canadian Visa Officers and the Social Construction of 'Real' Spousal Relationships ». *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, 51 (1): 1-21. <https://doi.org/10.1111/cars.12031>.
- Sen, Amartya, 2009. *Ethique et économie*. Vol. 3. Paris, Quadrige, PUF.
- Skrbiš, Zlatko, 2008. « Transnational Families : Theorising Migration, Emotions and Belonging ». *Journal of Intercultural Studies*, 29 (3): 231-246. <https://doi.org/10.1080/07256860802169188>.

- Svašek, Maruška, 2010. « On the Move: Emotions and Human Mobility ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 36 (6): 865-880. <https://doi.org/10.1080/13691831003643322>.
- . 2008. « Who Cares? Families and Feelings in Movement ». *Journal of Intercultural Studies* 29 (3): 213-230. <https://doi.org/10.1080/07256860802169170>.
- Taussig, Michael, 1984. « Culture of Terror—Space of Death. Roger Casement's Putumayo Report and the Explanation of Torture ». *Comparative Studies in Society and History*, 26 (3): 467-497. <https://doi.org/10.1017/S0010417500011105>.
- Tesfahuney, Mekonnen, 1998. « Mobility, Racism and Geopolitics ». *Political Geography*, 17 (5): 499-515. [https://doi.org/10.1016/S0962-6298\(97\)00022-X](https://doi.org/10.1016/S0962-6298(97)00022-X).
- Tomchin, Olga, 2013. « Bodies and Bureaucracy: Legal Sex Classification and Marriage-Based Immigration for Trans People ». *California Law Review* 101: 813-862. <https://www.jstor.org/stable/23409334>.
- Triandafyllidou, Anna, 2017. « Beyond Irregular Migration Governance: Zooming In on Migrants' Agency ». *European Journal of Migration and Law*, 29 (2): 1-11. <https://doi.org/10.1163/15718166-12342112>.
- . 2003. « Immigration Policy Implementation in Italy: Organisational Culture, Identity Processes and Labour Market Control ». *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 29 (2): 257-297. <https://doi.org/10.1080/1369183032000079611>.
- Tuckett, Anna, 2018. *Rules, Paper, Status: Migrants and Precarious Bureaucracy in Contemporary Italy*. Redwood City, Stanford University Press.
- . 2015. « Strategies of Navigation: Migrants' Everyday Encounters with Italian Immigration Bureaucracy ». *Cambridge Anthropology*, 33 (1): 113. <https://doi.org/10.3167/ca.2015.330109>.
- Turnbull, Sarah, 2016. « 'Stuck in the Middle': Waiting and Uncertainty in Immigration Detention ». *Time & Society*, 33 (1): 61-79. <https://doi.org/10.1177/0961463X15604518>.
- TVA nouvelles, 2019. « Des candidats à l'immigration vivent dans l'incertitude ». *TVA nouvelles*, 8 février. Page consultée le 16 décembre 2020. <https://www.tvanouvelles.ca/2019/02/08/des-candidats-a-limmigration-vivent-dans-lincertitude>.
- Van der Velde, Martin, et Ton van Naerssen, 2018. « People, Borders, Trajectories: An Approach to Cross-Border Mobility and Immobility in and to the European Union ». *Area*, 43 (2): 218-224. doi: 10.1111/j.1475-4762.2010.00974.x.

- Walsh, Katie, 2009. «Geographies of the Heart in Transnational Spaces: Love and the Intimate Lives of British Migrants in Dubai». *Mobilities*, 4 (3): 427-445. <https://doi.org/10.1080/17450100903195656>.
- Weber, Max, 1968. «Bureaucracy». In Guenther Roth et Claus Wittich (dir) *Economy and Society: An Outline of Interpretive Sociology*, p. 956-1005. New York, Bedminster Press.
- Wray, Helena, 2006. «An Ideal Husband? Marriages of Convenience, Moral Gate-Keeping and Immigration to the UK». *European Journal of Migration and Law*, 8 (3-4): 303-320. <https://doi.org/10.1163/157181606778882582>.
- . 2011. «Family Life and EU Citizenship: A Commentary on McCarthy C-434/09 5 May 2011». *Global Citizenship Observatory (GLOBALCIT)*. 19 mai. <https://globalcit.eu/family-life-and-eu-citizenship-a-commentary-on-mccarthy-c-43409-5-may-2011/>.
- Wray, Helena, Agnes Agoston, et Jocelyn Hutton, 2014. «A Family Resemblance? The Regulation of Marriage Migration in Europe.» *European Journal of Migration and Law*, 16 (2): 209-247. <https://doi.org/10.1163/15718166-12342054>.
- Yeates, Nicola, 2008. *Globalizing Care Economies and Migrant Workers: Explorations in Global Care Chains*. New York, Palgrave Macmillan.